

■ **Confiland S.à r.l.**, à Courrendlin, CH-670.4.001.228-5, Société à responsabilité limitée (FOSC no 249 du 22. 12. 2004, p. 11, publ. 2602664). Modification des statuts: 28. 08. 2008. Abrogation, selon les art. 777c al. 2 CO et 628 al. 4 CO, des dispositions statutaires relatives aux apports en nature. [précédemment: de Bernard Hoffer: matériel de bureau pour le prix de CHF 7'000.—, payé à l'apporteur à raison de CHF 7'000.— à valoir sur sa part sociale; de Franz Wülser, de matériel de bureau pour le prix de CHF 2'000.—, payé à l'apporteur à raison de CHF 2'000.— à valoir sur sa part sociale.]. Prestations accessoires, droits de préférence, de préemption ou d'emption: selon statuts. Nouvelles communications: Communications aux associés: par écrit ou par courriel. Selon déclaration du gérant du 28.08.2008, la société n'est pas soumise à une révision ordinaire et renonce à une révision restreinte. Personne et signature radiée: Yven, Olivier, de France, à Courroux, avec procuration collective à deux. Inscription ou modification de personne: BCGB Holding S.A., à Delémont, associée, sans droit de signature, pour 20 parts sociales de CHF 1'000.— [précédemment: pour une part sociale de CHF 20'000.—].  
Registre journalier no 944 du 15.09.2008  
(04658918 / CH-670.4.001.228-5)